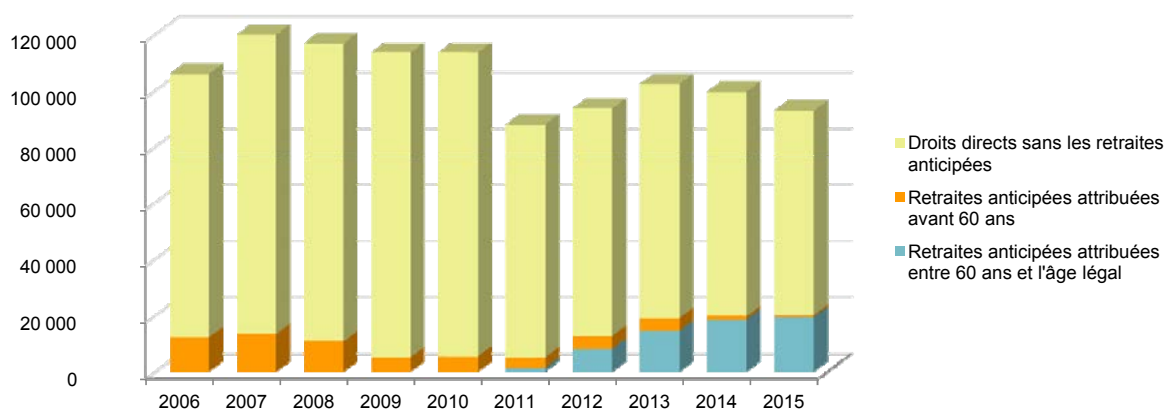




Retraités résidant en Île-de-France

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	47 029	61 052	108 081
Droits directs (retraites personnelles)	45 448	47 358	92 806
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 581	13 694	15 275
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	3 520	2 960	6 480

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 964	8 496	20 460
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,1 ans	62,9 ans
Droits dérivés	73,5 ans	72,7 ans	72,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	7,1%	8,6%	7,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	22,1%	20,7%	21,4%
Polypensionnés	41,1%	31,1%	36,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	833 718	1 011 842	1 845 560
Retraités percevant un droit direct seul	819 970	765 536	1 585 506
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 620	47 590	49 210
Retraités percevant les deux à la fois	12 128	198 716	210 844
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,8%	2,8%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	76 949	44 062	121 011
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	934 €	748 €	832 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 207 €	1 102 €	1 157 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,6%	32,2%	23,1%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

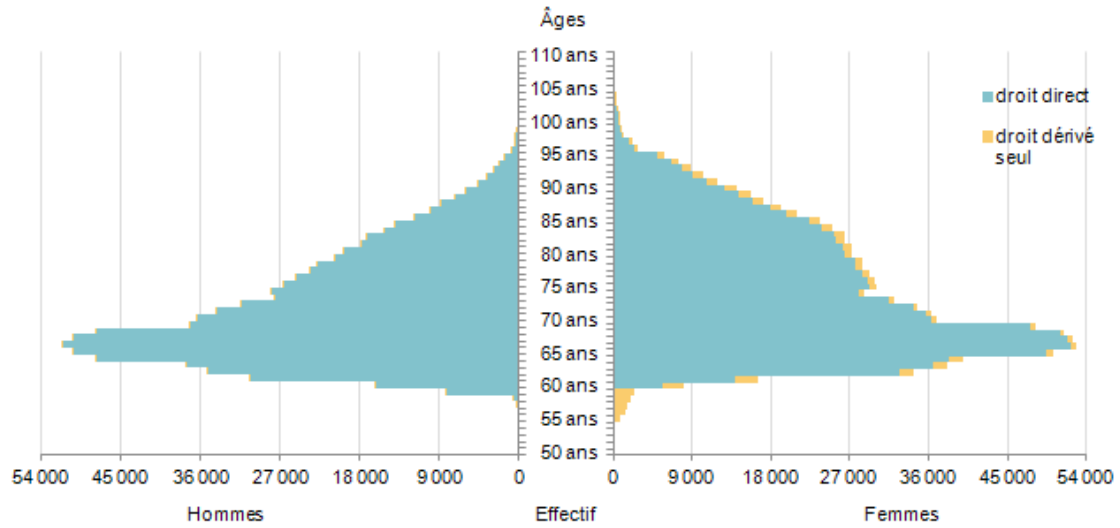
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

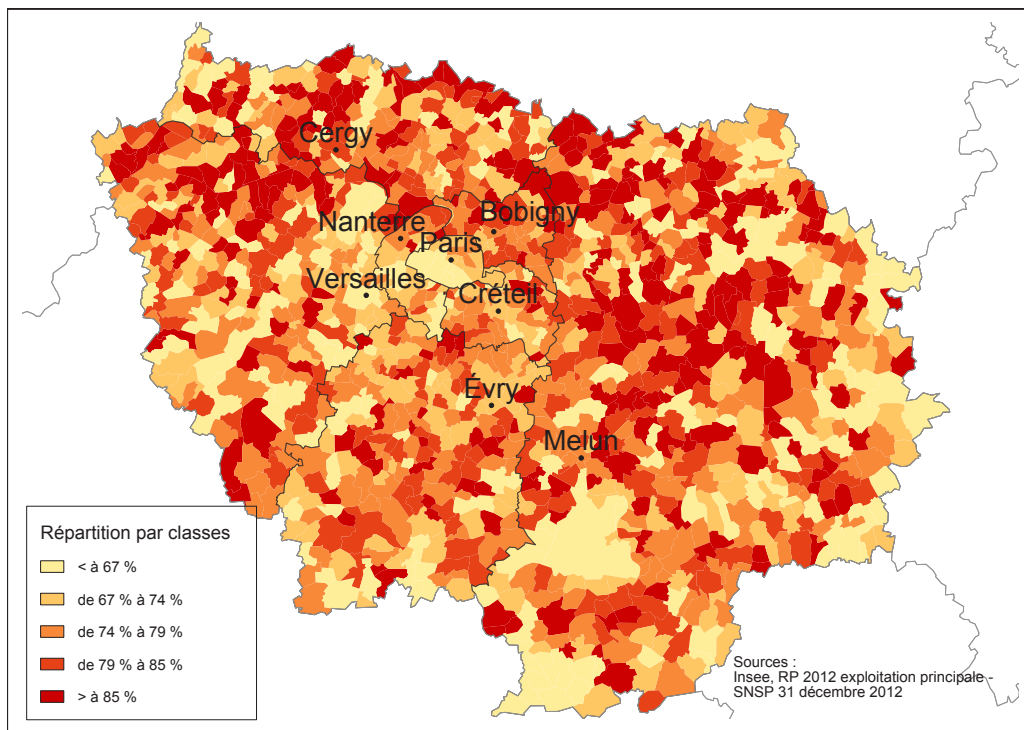
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune en Île-de-France



Prestataires payés par l'Assurance retraite en Île-de-France

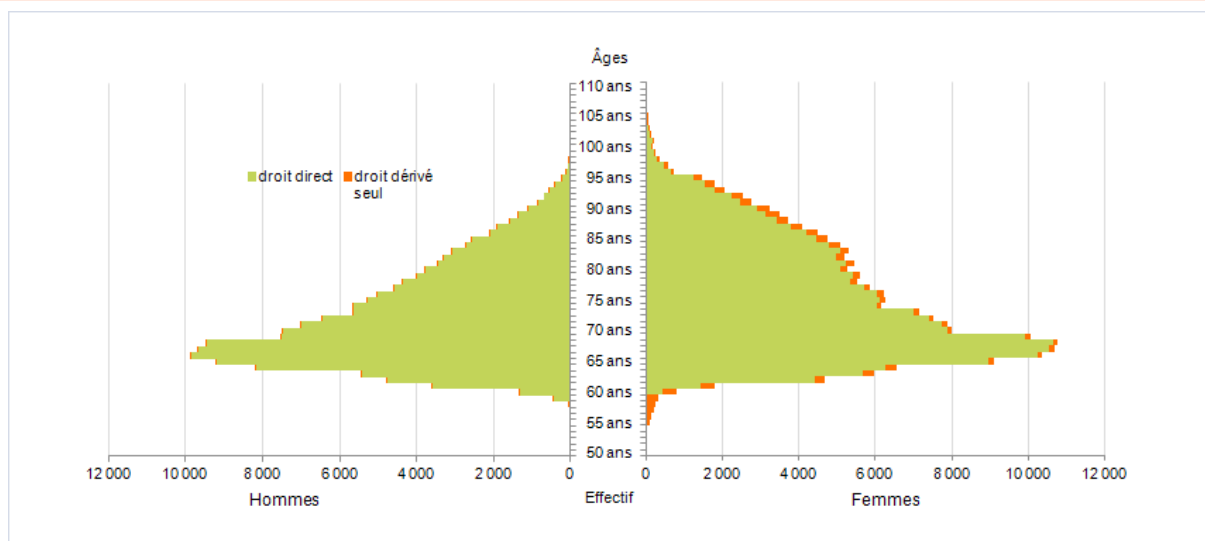
Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	151 775	195 620	347 395
77 - Seine-et-Marne	95 029	109 809	204 838
78 - Yvelines	109 119	124 368	233 487
91 - Essonne	89 406	104 330	193 736
92 - Hauts-de-Seine	104 725	131 488	236 213
93 - Seine-Saint-Denis	98 108	109 315	207 423
94 - Val-de-Marne	90 416	113 224	203 640
95 - Val-d'Oise	81 466	94 486	175 952
Total Île-de-France	820 044	982 640	1 802 684
Total hors Île-de-France	473 924	519 050	992 974
Ensemble des prestataires	1 293 968	1 501 690	2 795 658

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 672	11 643	20 315
Droits directs (retraites personnelles)	8 472	9 607	18 079
Droits dérivés (retraites de réversion)	200	2 036	2 236
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 191	897	2 088
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	720	744	1 464
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,1 ans	64,1 ans	64,1 ans
Droits dérivés	73,9 ans	73,3 ans	73,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	44,0%	33,8%	38,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	154 873	201 318	356 191
Retraités percevant un droit direct seul	152 746	162 837	315 583
Retraités percevant un droit dérivé seul	283	9 519	9 802
Retraités percevant les deux à la fois	154 873	28 962	30 806
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,4%	4,4%	5,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 824	3 716	8 540
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	890 €	765 €	820 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 210 €	1 136 €	1 171 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,9%	29,2%	23,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

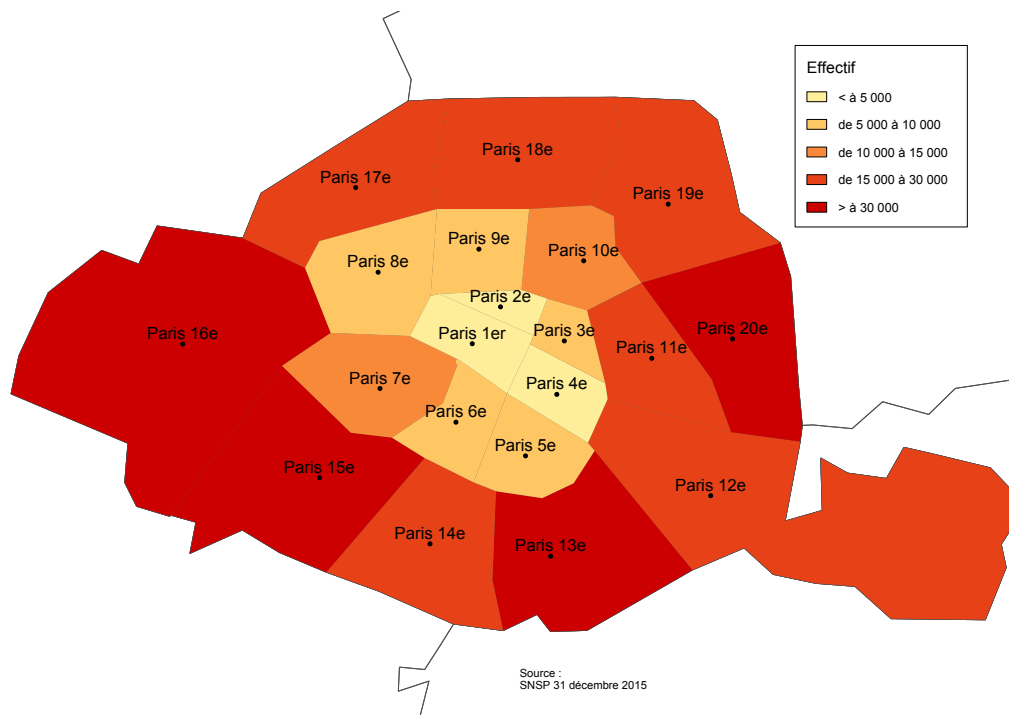
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par arrondissement



Statistiques portant sur les 20 arrondissements de Paris

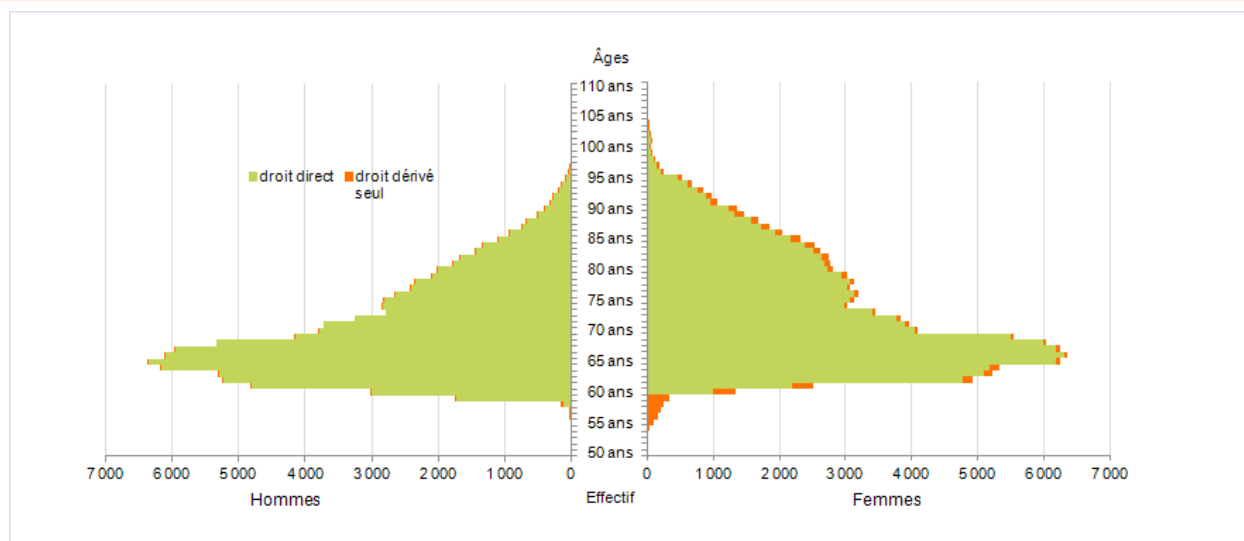
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble	Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
I ^{er} arrondissement	1 324	1 537	2 861	XI ^e arrondissement	10 519	12 624	23 143
II ^e arrondissement	1 303	1 375	2 678	XII ^e arrondissement	10 256	14 195	24 451
III ^e arrondissement	2 443	2 659	5 102	XIII ^e arrondissement	12 815	17 635	30 450
IV ^e arrondissement	2 098	2 695	4 793	XIV ^e arrondissement	9 270	13 867	23 137
V ^e arrondissement	3 913	5 575	9 488	XV ^e arrondissement	15 723	23 904	39 627
VI ^e arrondissement	3 444	4 558	8 002	XVI ^e arrondissement	14 159	18 107	32 266
VII ^e arrondissement	4 615	5 763	10 378	XVII ^e arrondissement	11 460	15 138	26 598
VIII ^e arrondissement	3 071	3 388	6 459	XVIII ^e arrondissement	12 428	14 920	27 348
IX ^e arrondissement	3 862	4 680	8 542	XIX ^e arrondissement	13 076	15 543	28 619
X ^e arrondissement	5 731	6 138	11 869	XX ^e arrondissement	13 359	17 012	30 371

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 862	7 356	13 218
Droits directs (retraites personnelles)	5 594	5 596	11 190
Droits dérivés (retraites de réversion)	268	1 760	2 028
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	197	232	429
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 369	1 456	3 825
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	74,0 ans	72,0 ans	72,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	43,4%	33,0%	38,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	96 874	113 870	210 744
Retraités percevant un droit direct seul	94 840	83 310	178 150
Retraités percevant un droit dérivé seul	251	4 853	5 104
Retraités percevant les deux à la fois	1 783	25 707	27 490
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,1%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 254	7 707	23 961
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	71,6 ans	73,6 ans	72,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	916 €	712 €	806 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 204 €	1 059 €	1 138 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,8%	36,6%	24,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

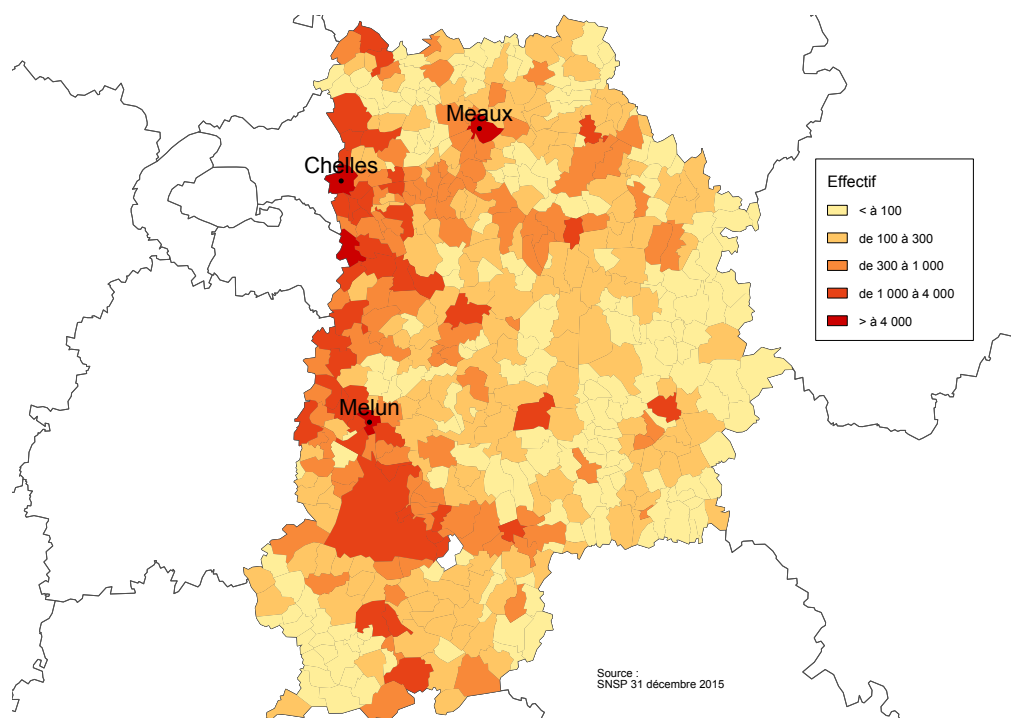
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Meaux			
Nombre total de retraités	3 122	4 205	7 327
Retraités percevant un droit direct seul	3 043	2 740	5 783
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	252	259
Retraités percevant les deux à la fois	72	1 213	1 285
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	4,3%	5,0%
Chelles			
Nombre total de retraités	3 815	4 659	8 474
Retraités percevant un droit direct seul	3 741	3 504	7 245
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	182	189
Retraités percevant les deux à la fois	67	973	1 040
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,0%	2,2%
Melun			
Nombre total de retraités	2 003	2 849	4 852
Retraités percevant un droit direct seul	1 959	1 849	3 808
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	156	163
Retraités percevant les deux à la fois	37	844	881
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	4,8%	5,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 934	7 974	13 908
Droits directs (retraites personnelles)	5 779	6 207	11 986
Droits dérivés (retraites de réversion)	155	1 767	1 922
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	221	191	412
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 853	1 265	3 118
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	62,9 ans	62,7 ans
Droits dérivés	73,7 ans	73,6 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,4%	31,2%	36,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	110 998	128 639	239 637
Retraités percevant un droit direct seul	109 635	96 733	206 368
Retraités percevant un droit dérivé seul	162	6 024	6 186
Retraités percevant les deux à la fois	1 201	25 882	27 083
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	1,5%	1,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 735	6 292	18 027
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,4 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	1 010 €	738 €	864 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 241 €	1 110 €	1 185 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	8,2%	32,6%	21,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

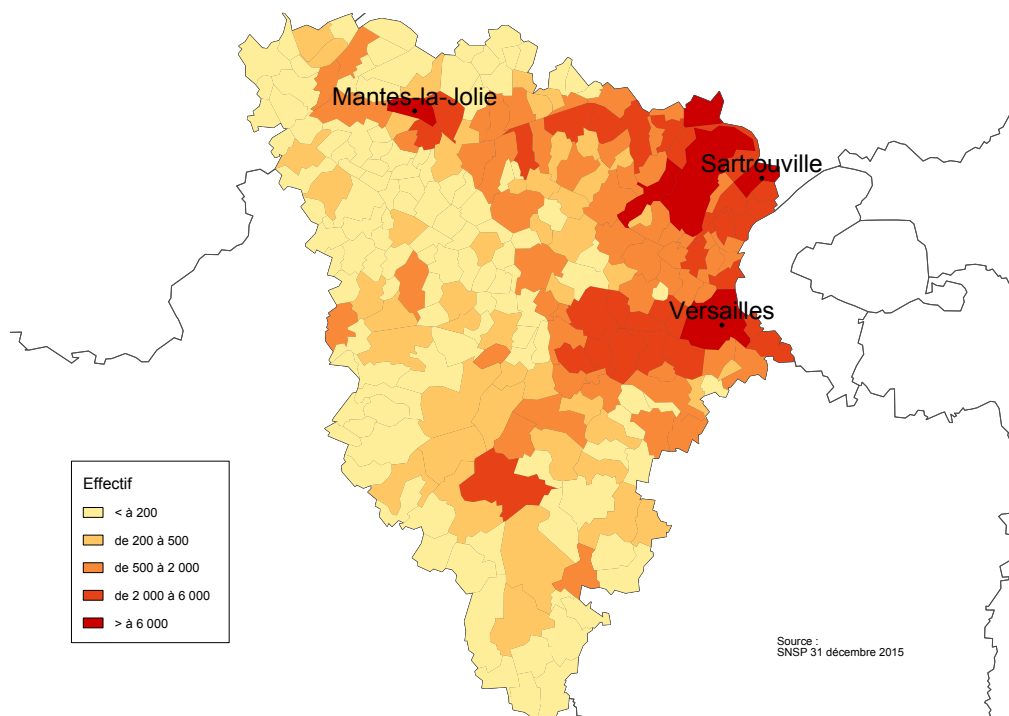
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Versailles			
Nombre total de retraités	6 213	8 184	14 397
Retraités percevant un droit direct seul	6 165	6 342	12 507
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	447	454
Retraités percevant les deux à la fois	41	1 395	1 436
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	1,6%	1,5%
Sartrouville			
Nombre total de retraités	3 896	4 547	8 443
Retraités percevant un droit direct seul	3 828	3 288	7 116
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	213	220
Retraités percevant les deux à la fois	61	1 046	1 107
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	2,2%	2,6%
Mantes-la-Jolie			
Nombre total de retraités	3 475	3 433	6 908
Retraités percevant un droit direct seul	3 414	2 130	5 544
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	289	294
Retraités percevant les deux à la fois	56	1 014	1 070
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	3,0%	5,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 001	6 275	11 276
Droits directs (retraites personnelles)	4 830	4 758	9 588
Droits dérivés (retraites de réversion)	171	1 517	1 688
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	202	198	400
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 794	1 117	2 911
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,6 ans	62,4 ans
Droits dérivés	73,0 ans	73,1 ans	73,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,4%	34,2%	38,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	90 723	107 673	198 396
Retraités percevant un droit direct seul	89 353	81 601	170 954
Retraités percevant un droit dérivé seul	162	4 295	4 457
Retraités percevant les deux à la fois	1 208	21 777	22 985
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,1%	1,8%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 454	6 058	17 512
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,2 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	954 €	733 €	834 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 223 €	1 097 €	1 166 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,7%	32,7%	22,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

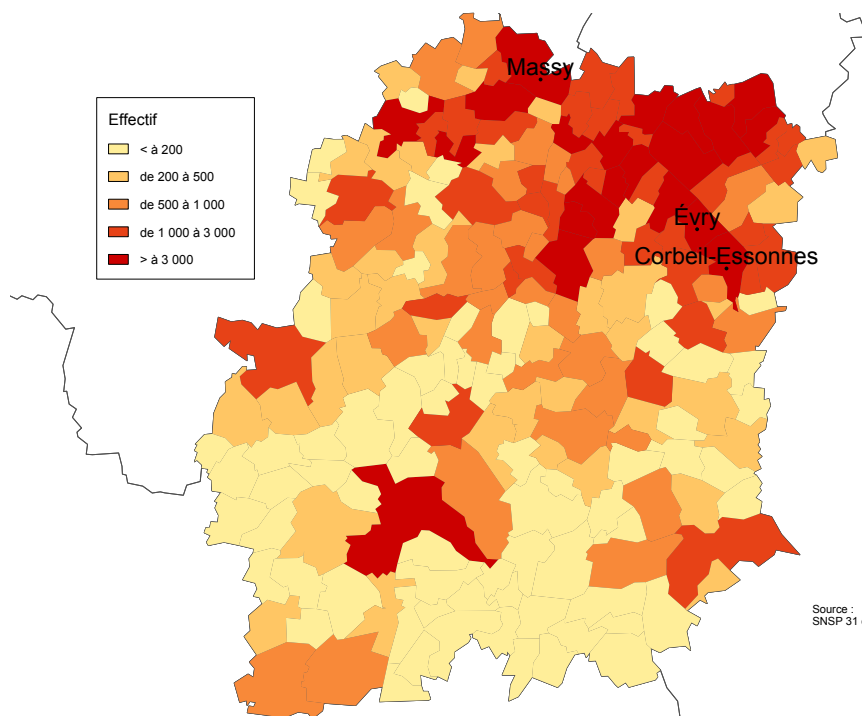
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Évry			
Nombre total de retraités	2 426	2 722	5 148
Retraités percevant un droit direct seul	2 378	2 055	4 433
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	176	184
Retraités percevant les deux à la fois	40	491	531
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	4,6%	5,8%
Corbeil-Essonnes			
Nombre total de retraités	2 961	3 441	6 402
Retraités percevant un droit direct seul	2 900	2 409	5 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	185	189
Retraités percevant les deux à la fois	57	847	904
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	3,8%	5,2%
Massy			
Nombre total de retraités	2 810	3 434	6 244
Retraités percevant un droit direct seul	2 771	2 509	5 280
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	174	183
Retraités percevant les deux à la fois	30	751	781
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	2,2%	4,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 751	7 713	13 464
Droits directs (retraites personnelles)	5 578	6 054	11 632
Droits dérivés (retraites de réversion)	173	1 659	1 832
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	378	378	756
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 107	896	2 003
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,4 ans	63,3 ans
Droits dérivés	72,6 ans	73,9 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	41,3%	30,7%	35,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	106 467	135 263	241 730
Retraités percevant un droit direct seul	104 988	103 725	208 713
Retraités percevant un droit dérivé seul	174	6 509	6 683
Retraités percevant les deux à la fois	1 305	25 029	26 334
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,4%	2,6%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 214	4 485	10 699
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	966 €	784 €	864 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 216 €	1 126 €	1 172 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,8%	28,1%	20,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

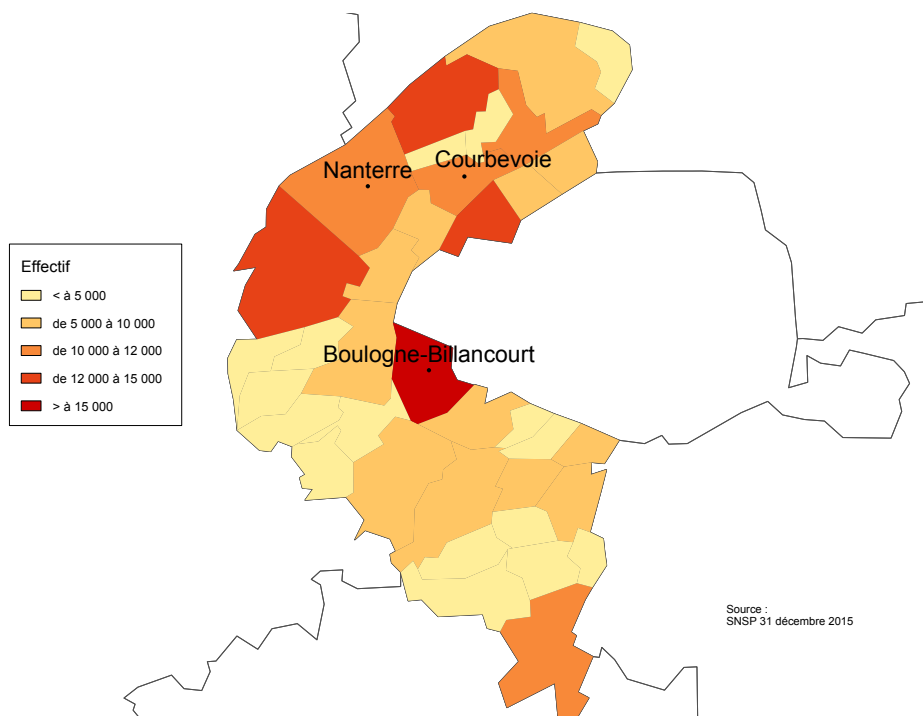
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Boulogne-Billancourt			
Nombre total de retraités	8 474	11 353	19 827
Retraités percevant un droit direct seul	8 374	8 988	17 362
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	548	559
Retraités percevant les deux à la fois	89	1 817	1 906
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,8%	2,9%
Nanterre			
Nombre total de retraités	5 622	6 126	11 748
Retraités percevant un droit direct seul	5 515	4 393	9 908
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	357	367
Retraités percevant les deux à la fois	97	1 376	1 473
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	4,2%	5,9%
Courbevoie			
Nombre total de retraités	5 063	6 900	11 963
Retraités percevant un droit direct seul	4 999	5 536	10 535
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	230	242
Retraités percevant les deux à la fois	52	1 134	1 186
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	2,3%	2,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 872	7 282	13 154
Droits directs (retraites personnelles)	5 622	5 390	11 012
Droits dérivés (retraites de réversion)	250	1 892	2 142
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	664	489	1 153
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 260	1 008	2 268
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	62,8 ans	62,9 ans
Droits dérivés	72,6 ans	70,6 ans	70,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	34,5%	23,5%	29,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	99 313	111 646	210 959
Retraités percevant un droit direct seul	97 150	78 921	176 071
Retraités percevant un droit dérivé seul	237	6 657	6 894
Retraités percevant les deux à la fois	1 926	26 068	27 994
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,3%	3,7%	5,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 339	5 094	13 433
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,1 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	889 €	735 €	808 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 143 €	1 059 €	1 104 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	36,7%	26,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

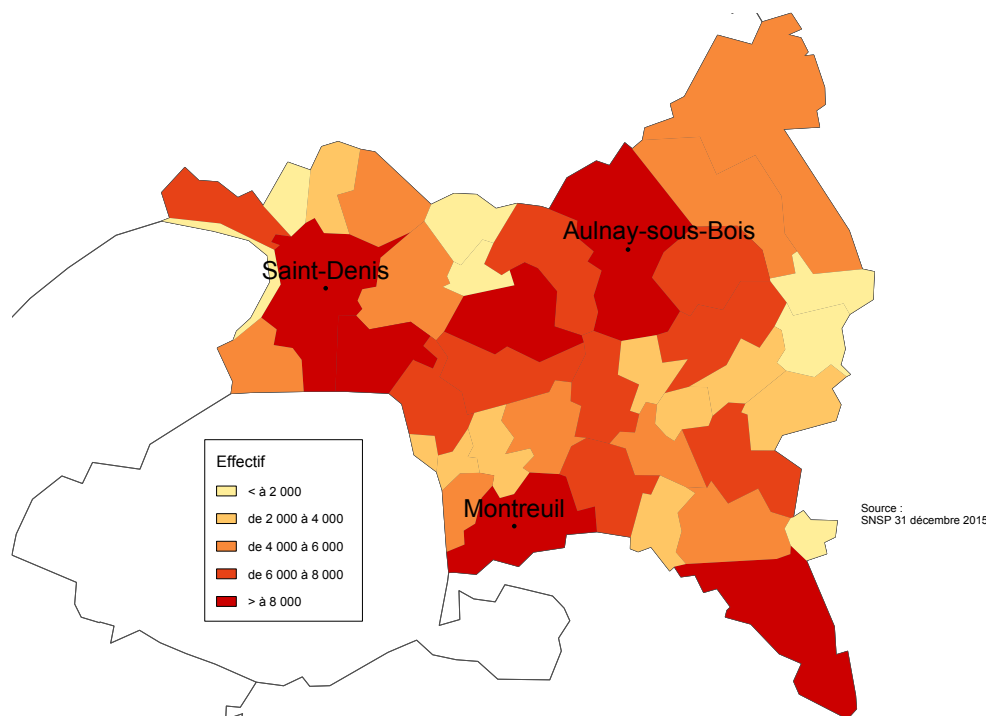
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	6 088	5 784	11 872
Retraités percevant un droit direct seul	5 947	3 868	9 815
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	521	535
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 395	1 522
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,1%	6,7%	8,5%
Montreuil			
Nombre total de retraités	7 058	7 701	14 759
Retraités percevant un droit direct seul	6 921	5 561	12 482
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	404	418
Retraités percevant les deux à la fois	123	1 736	1 859
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	3,3%	5,3%
Aulnay-sous-Bois			
Nombre total de retraités	5 913	6 378	12 291
Retraités percevant un droit direct seul	5 772	4 503	10 275
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	405	413
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 470	1 603
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	3,2%	4,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 785	6 350	11 135
Droits directs (retraites personnelles)	4 607	4 803	9 410
Droits dérivés (retraites de réversion)	178	1 547	1 725
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	344	327	671
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 129	846	1 975
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,0 ans	62,9 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,4 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	42,8%	32,6%	37,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	91 718	116 231	207 949
Retraités percevant un droit direct seul	89 999	87 275	177 274
Retraités percevant un droit dérivé seul	174	5 065	5 239
Retraités percevant les deux à la fois	1 545	23 891	25 436
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,9%	2,9%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 673	4 803	12 476
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	911 €	744 €	818 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 195 €	1 098 €	1 147 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,4%	32,1%	23,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

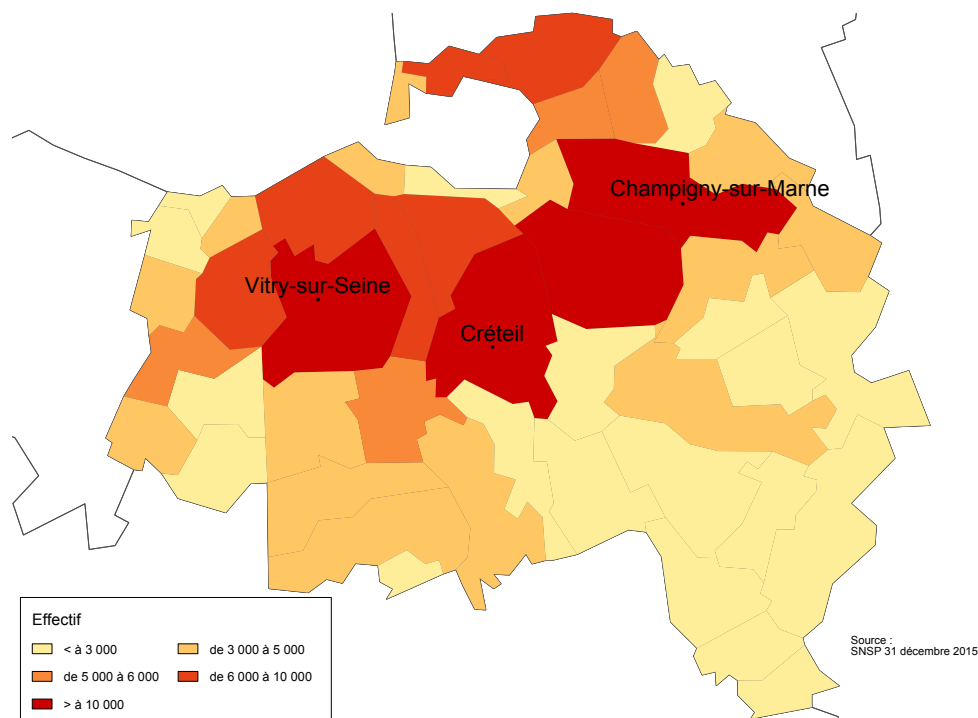
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Créteil			
Nombre total de retraités	5 256	6 929	12 185
Retraités percevant un droit direct seul	5 150	5 277	10 427
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	342	353
Retraités percevant les deux à la fois	95	1 310	1 405
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,0%	4,3%
Vitry-sur-Seine			
Nombre total de retraités	6 015	6 985	13 000
Retraités percevant un droit direct seul	5 869	5 027	10 896
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	388	401
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 570	1 703
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	5,0%	5,5%
Champigny-sur-Marne			
Nombre total de retraités	5 362	6 543	11 905
Retraités percevant un droit direct seul	5 227	4 622	9 849
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	336	350
Retraités percevant les deux à la fois	121	1 585	1 706
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,2%	3,2%	4,1%

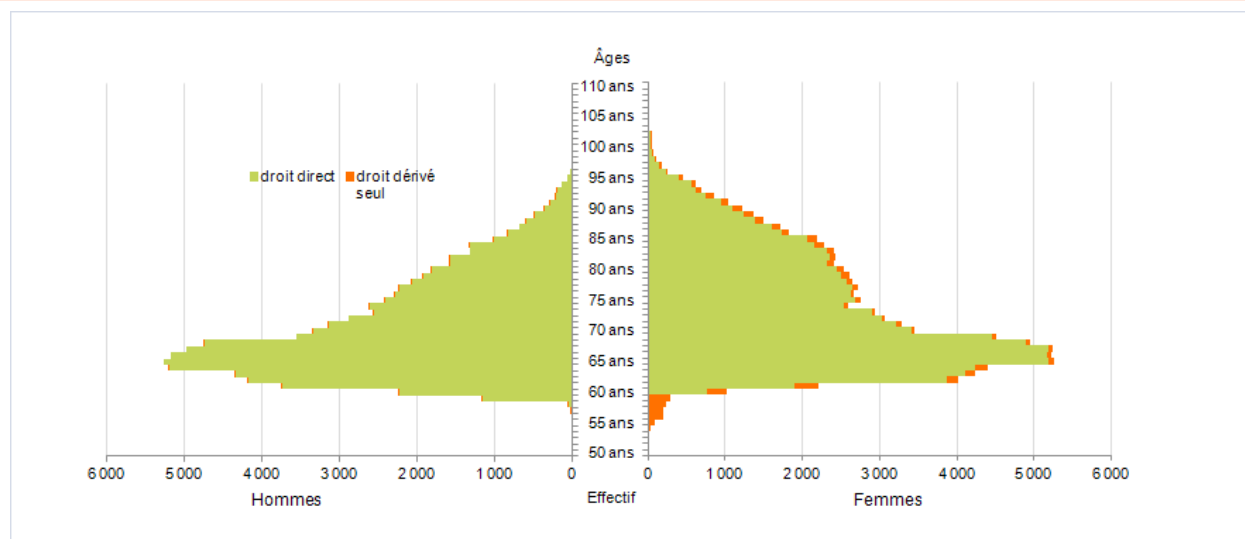
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 152	6 459	11 611
Droits directs (retraites personnelles)	4 966	4 943	9 909
Droits dérivés (retraites de réversion)	186	1 516	1 702
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	323	248	571
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 732	1 164	2 896
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,5 ans	62,4 ans
Droits dérivés	72,5 ans	71,7 ans	71,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	36,8%	27,7%	32,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	82 752	97 202	179 954
Retraités percevant un droit direct seul	81 259	71 134	152 393
Retraités percevant un droit dérivé seul	177	4 668	4 845
Retraités percevant les deux à la fois	1 316	21 400	22 716
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,2%	2,5%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 456	5 907	16 363
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,0 ans	73,8 ans	73,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	955 €	754 €	847 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 206 €	1 094 €	1 155 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,0%	33,0%	22,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

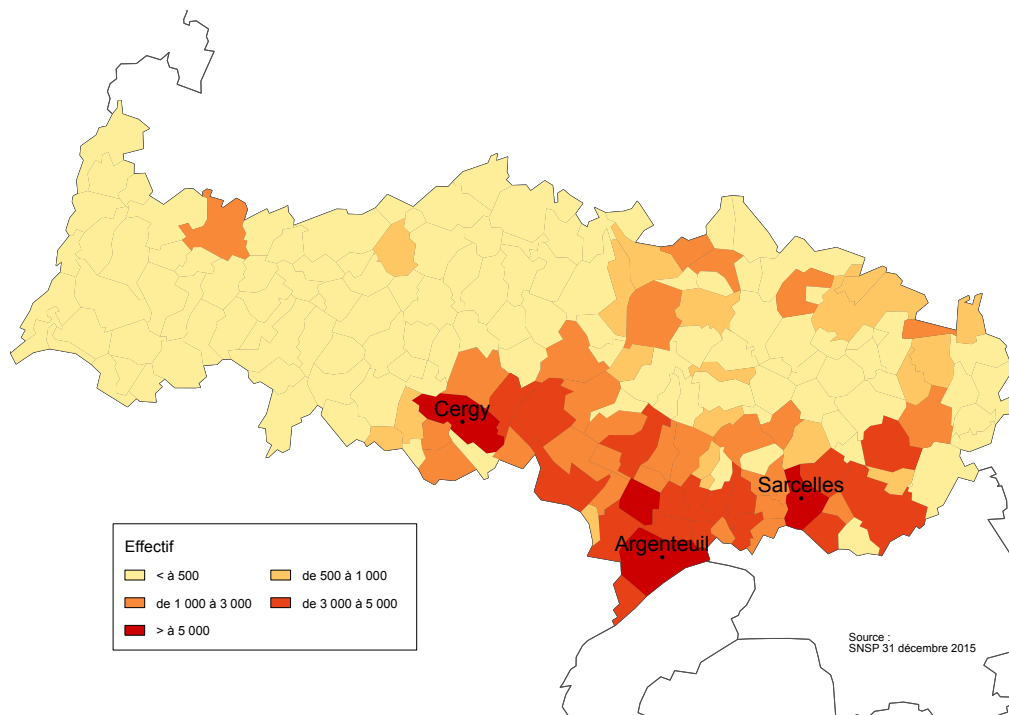
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Argenteuil			
Nombre total de retraités	7 463	7 976	15 439
Retraités percevant un droit direct seul	7 324	5 484	12 808
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	497	515
Retraités percevant les deux à la fois	121	1 995	2 116
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	4,1%	5,0%
Cergy			
Nombre total de retraités	2 834	3 102	5 936
Retraités percevant un droit direct seul	2 782	2 370	5 152
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	202	209
Retraités percevant les deux à la fois	45	530	575
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	4,4%	4,5%
Sarcelles			
Nombre total de retraités	3 365	3 971	7 336
Retraités percevant un droit direct seul	3 265	2 796	6 061
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	286	301
Retraités percevant les deux à la fois	85	889	974
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	7,6%	8,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.